

COMPTE RENDU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Séance extraordinaire du mercredi 10 juillet 2019 A 10 h 30 – à Bédarieux

L'an deux mil dix-neuf, le dix juillet, à dix heures trente,

Le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni, en session extraordinaire, à la salle La Tuilerie, à BEDARIEUX, sous la présidence de Monsieur Antoine MARTINEZ.

Présents: Richard AUBERT (Délégué titulaire Bédarieux), Francis BARSSE (Délégué titulaire Bédarieux), Roland BASCOUL (Délégué titulaire Graissessac), Jean-Claude BOLTZ (Délégué titulaire de Saint Génies de Varensal), Alain BOZON (Délégué titulaire de Pézènes les Mines), Bernard CAMOLETTI (Délégué titulaire de Carlencas et Levas), Serge CASTAN (Délégué titulaire d'Avène), Guillaume DALERY (Délégué titulaire de Lamalou Les Bains), Marie-Aline EDO (Déléguée titulaire de La Tour sur Orb), Jean Luc FALIP (Délégué titulaire de Saint Gervais sur Mare), Danielle GASSAN (Déléguée titulaire du Bousquet d'Orb), Marie-Line GERONIMO (Déléguée titulaire de Combes), Michel GRANIER (Délégué titulaire des Aires), Elisabeth LACROIX-PEGURIER (Déléguée titulaire de Bédarieux), Jean-Louis LAFAURIE (Délégué titulaire d'Hérépian), Marie-Hélène LAVASTRE (Déléguée titulaire de Bédarieux), Antoine MARTINEZ (Délégué titulaire de Bédarieux), Henri MATHIEU (Délégué titulaire de Saint Etienne d'Estrechoux), Florence MECHE (Déléguée titulaire de Lamalou Les Bains), Alain MONTCHAUZOU (Délégué titulaire de Bédarieux), Jean-François MOULIN (Délégué titulaire de Bédarieux), Martine MOULY-CHARLES (Déléguée titulaire de Hérépian), Rémy PAILLES (Délégué titulaire de Joncels), Luc SALLES (Délégué titulaire de Villemagne l'Argentière), Bernard SALLETTES (Délégué titulaire de La Tour sur Orb), Bernard VINCHES (Délégué suppléant de Taussac la Billiere).

<u>Procurations</u>: Christian BALERIN (Délégué titulaire du Pradal) à Luc SALLES, Christiane LEDUC-LAURENS (Déléguée titulaire de Bédarieux) à Antoine MARTINEZ, Rose-Marie LOSMA (Déléguée titulaire de Bédarieux) à Alain MONTCHAUZOU, Pierre MATHIEU (Déléguée titulaire de Bédarieux) à Henri MATHIEU, Marie-France MAUREL (Déléguée titulaire du Poujol sur Orb) à Marie-Line EDO, Christine POUGALAN (Déléguée titulaire d'Hérépian) à Jean-Louis LAFAURIE, Fabien SOULAGE (Délégué titulaire de Ceilhes et Rocozels) à Serge CASTAN, Magalie TOUET (Déléguée titulaire de Bédarieux) à Francis BARSSE, Serge VAUTHIER (Délégué titulaire de Lamalou les Bains).

<u>Excusés</u>: Yvan CASSILI (Délégué titulaire du Bousquet d'Orb), Jean LACOSTE (Délégué titulaire de Brenas), **David FORTES** (Délégué suppléant de Joncels), **Aurélien MANENC** (Délégué titulaire de Lunas).

<u>Absents</u>: Louis-Henri ALIX (Délégué titulaire de Dio et Valquières), Sylvie BOUVIER (Déléguée titulaire de Bédarieux), Laurent BURGAT (Délégué titulaire de Lamalou les Bains), Valérie DORADO-HIREL (Déléguée titulaire de Bédarieux), Jean-Bernard DURAND (Délégué titulaire de Saint Gervais sur Mare), Serge PHILIPPE (Délégué titulaire du Bousquet d'Orb), Yves ROBIN (Délégué titulaire du Poujol sur Orb), Jacky TELLO (Délégué titulaire de Bédarieux), Serge VAUTHIER (Délégué titulaire de Lamalou les Bains),

Gilbert VEISLINGER (Délégué titulaire de Camplong), Céline WEIS (Déléguée titulaire de Lamalou les Bains).

Nombre de présents : 26 Nombre d'absences : 15

Absent(s) excusé(s) avec procuration: 9

Présents : Samuel BARREAULT, directeur Départemental des Finances Publiques, Bernadette RABIAU, Administratrice des Finances Publiques, Michèle RIGONI, Responsable du centre des Impôts de Bédarieux.

Introduction générale de Monsieur le Président sur ce Conseil Communautaire¹ portant sur la motion pour le maintien de la Trésorerie de Lamalou les Bains et du Centre des Impôts de Bédarieux, votée lors du Conseil du 26 juin dernier.

Il rappelle la perte des services publics de proximité comme le Pôle Emploi, EDF, la CRAM, la CAF, etc. En ce qui concerne la Trésorerie de Lamalou les Bains et le Centre des Impôts, il s'agit de 25 emplois en jeu.

Monsieur le Président va s'adresser à Monsieur Philippe HUPPE, Député, et interpeler Monsieur le Président de la République car cette réforme n'est pas acceptable pour les concitoyens du territoire.

Il donne la parole à Monsieur Samuel BARREAULT, Directeur Départemental des Finances Publiques de l'Hérault.

Monsieur Samuel BARREAULT remercie Monsieur le Président pour cette invitation et explique la réforme à l'assistance. Une distinction est à relever entre le fonctionnement des services des Finances Publiques et l'accueil donné aux usagers (à ce jour les deux fonctionnent ensemble). Monsieur le Ministre a demandé de travailler sur un projet de carte afin d'assurer l'accueil de proximité des usagers (renforcement du service public aux usagers).

Il rappelle que 38 implantations sont prévues pour l'accueil des usagers par la mise en place d'antennes de proximité, la volonté étant de dissocier accueil et fonction des services. A noter que certaines personnes ont la possibilité d'aller sur internet et n'ont pas besoin, de ce fait, d'accueil de proximité ; par contre d'autres oui.

Sur les communes de Bédarieux et Lamalou les Bains, il y aurait une présence en continu avec un Conseiller des Finances Publiques accueilli à temps complet au siège de la Communauté de Communes Grand Orb, ou bien sur une autre commune, pour tous les maires.

Pour les usagers, l'accueil de proximité se ferait dans une Maison des Services Au Public (MSAP), avec ou sans rendez-vous. L'objectif étant une montée en gamme en termes de service public des Maisons des Services Au Public.

Monsieur Samuel BARREAULT précise qu'il s'agit d'une transformation de l'accueil et pas d'une suppression de services, et rappelle qu'il s'agit d'une période de concertation donc qu'il reste à l'écoute.

Madame Elisabeth PEGURIER intervient et indique d'une part que la qualité de l'accueil n'est pas le même dans une Maison des Services Au Public et, d'autre part que ces Maisons resteraient à la charge des Collectivités. En effet, à ce jour un agent polyvalent est en lien avec les services et n'engendre pas de charges pour les communes.

Monsieur Samuel BARREAULT répond que les Maisons de Services Au Public ne seront pas à la charge uniquement des Collectivités car une dotation de l'Etat sera versée pour leur fonctionnement.

De plus, dans les nouvelles Maison des Services Au Public labellisées, ce seront des agents de la Direction Générale des Finances Publiques en charge de l'accueil.

1

¹ Voir Annexe 1

A noter 2 niveaux d'accueil :

- 1 agent pour aider les usagers à se connecter sur le site des Finances Publiques
- 1 agent pour aider les usagers lors de leurs problèmes ponctuels

Monsieur Guillaume DALERY prend la parole et indique qu'il est personnellement en colère en tant qu'élu de territoire périphérique où c'est déjà difficile, ce dispositif illustre parfaitement les faiblesses de la politique d'aménagement du territoire. Cette démarche n'est pas du tout une concertation mais il s'agit d'une « grenade dégoupillée ».

Sur le plan économique, il s'agit de 11 emplois sur Lamalou les Bains.

A ce jour, la commune a investi 600 000 € dans le bâtiment de la Trésorerie et en cas de fermeture, cela représente une perte annuelle de 23 000 € de loyers. Cela risque également de mettre en péril l'hôpital qui représente 10 % d'emplois sur la commune de Lamalou les Bains.

Cette concertation repose non pas sur la situation existante mais sur des propositions qui ne permettent aucune marge de manœuvre puisqu'il est acté la suppression des deux structures.

Monsieur Guillaume DALERY rappelle qu'il est très compliqué de défendre constamment son territoire, c'est devenu le quotidien des élus. Si les conditions sont réunies, il est d'accord pour en discuter autour de la table.

Monsieur Guillaume DALERY conclut en expliquant qu'il ne comprend pas pourquoi les services des Finances Publiques se déplaceraient sur Saint Pons au vu du nombre de collectivités, de budgets et d'agents.

Monsieur Samuel BARREAULT répète qu'un service de proximité sera assuré à Lamalou les Bains, avec la présence in situ de 2 agents et reconnait que ce sera différent qu'actuellement où ils sont 10. Par contre, il constate que les services sont dématérialisés et de ce fait, les agents ne vont pas journalièrement à la Trésorerie. La distance n'est pas un argument pour le fonctionnement du service (mandats et titres) et la gestion des hôpitaux est différente.

Par ailleurs, il sait que la commune a un encours bancaire sur le bâtiment des Finances Publiques et que cela risque de la mettre en péril.

Il s'agit d'un travail réalisé en concertation avec le Préfet et le Conseil Départemental, dans le cadre du schéma Départemental. Il va rendre compte à Monsieur le Ministre et la carte peut éventuellement être modifiée.

Monsieur le Président donne la parole à Madame Marie-Ange FERNANDEZ, Représentante des agents de Lamalou les Bains et de Bédarieux. Elle remercie au nom des membres du personnel l'invitation de Monsieur le Président de la Communauté de Communes Grand Orb ainsi que tous les élus qui leur apportent leur soutien.

Madame Marie-Ange FERNANDEZ rappelle qu'il y a déjà 2 ans, il y a eu une restructuration entre le Centre des impôts de Bédarieux et la Trésorerie de Lamalou les Bains. Maintenant que les usagers ont accepté ces modifications et restent satisfaits des services rendus, une nouvelle réforme va tout changer dans leurs habitudes.

Pour l'ensemble du personnel, il s'agit avant tout de la défense du service public. Il existe une population âgée sur le territoire qui a besoin d'aide pour leurs démarches administratives. Les Maisons des Services Au Public, ce n'est pas suffisant car il va manquer des éléments concrets pour répondre correctement aux usagers.

25 emplois sont en danger entre Bédarieux et Lamalou les Bains mais à travers eux, c'est toute une population qui est en danger. Même en se rendant à Saint Pons, il ne sera pas possible d'assurer un service de qualité aux usagers.

Madame Marie-Line GERONIMO intervient à son tour et indique que les élus sont les représentants de la population avant tout et non pas de l'électorat.

Monsieur Jean-Louis LAFAURIE souligne qu'il s'agit d'une perte de confiance des élus et déclare également son ras-le-bol. Une concertation se fait en amont et là elle est en aval.

Il demande à Monsieur Samuel BARREAULT pourquoi il n'y a pas eu de réunion d'échange sur le projet, afin de recueillir les avis des élus pour construire dans le dialogue.

Pour qu'il y ait concertation, il faut de la confiance entre les interlocuteurs. Elle doit être rétablie.

A noter que le territoire est caractérisé par l'Etat en difficulté économique car il est classé en zone de revitalisation rurale.

Monsieur Jean-Louis LAFAURIE conclut en informant qu'une réunion avec le député Monsieur Philippe HUPPE se tiendra le vendredi 12 juillet à Hérépian.

Monsieur Jean-Luc FALIP intervient et déplore que les intérêts des Collectivités soient menacés. La volonté du Département est d'accompagner au plus près les territoires et il ne comprend pas pourquoi il y a des changements tous les 2 ans en ce qui concerne la répartition géographique entre Bédarieux et Lamalou les Bains.

Il répond à Monsieur Samuel BARREAULT que ce qui se passe derrière l'accueil « c'est-à-dire tout le fonctionnement, oui cela nous regarde ». Les comptabilités des collectivités et des hôpitaux sont notre force. Nous sommes conscients de l'évolution numérique mais il est beaucoup trop tôt.

Il s'interroge sur le fait de ne pas pouvoir maintenir la Trésorerie de Lamalou les Bains et le Contrat à Durée Indéterminée de Bédarieux car la population locale a un besoin absolu d'un service de proximité. Il craint qu'au bout de 6 mois, ce service de proximité soit à nouveau fermé au profit du numérique, alors que la population du territoire, suffisamment fragilisée, n'est pas en mesure d'y accéder.

A noter qu'aux problèmes environnementaux de protection de la planète, on va obliger les usagers et les agents des collectivités à faire des déplacements (notamment pour les régies d'avances et de recettes).

Il faut arrêter de déstructurer ce qui fonctionne actuellement et de modifier les paramètres tous les 2 ans.

Monsieur Samuel BARREAULT indique que ce projet, en concertation jusqu'à fin octobre, doit se mettre en œuvre aux alentours de 2020 / 2022, ce qui laisse du temps pour sa préparation et sa mise en place.

En ce qui concerne les déplacements, il rappelle qu'il n'y a qu'un seul agent qui réside sur Lamalou les Bains, les autres agents venant des autres communes.

L'accueil de proximité sera assuré par un agent de proximité. Il évoque la possibilité d'une convention qui fixerait les engagements en termes de présence.

Pour ce qui est des régies, la Banque Postale fera office pour le dépôt des fonds.

Monsieur Alain BOZON souligne qu'en fait l'idée maîtresse est la réduction des effectifs et de surcroît toujours dans les campagnes où le flux internet n'est pas bon. Pourquoi ne pas déconcentrer en rural avec une amélioration des réseaux informatiques et téléphoniques.

Monsieur Samuel BARREAULT répond qu'il a du mal à pourvoir les postes sur Lamalou et Bédarieux. Il affirme que la fibre optique sera en place partout en 2022. Il existe un problème de taille du bâtiment sur Bédarieux et reste ouvert à la discussion si une proposition sur un autre bien immobilier lui est faite pour accueillir la totalité des services.

Monsieur Jean-Louis LAFAURIE indique que s'il s'agit d'un problème de bâtiment pour accueillir le personnel des Finances Publiques, les élus vont y réfléchir.

Monsieur Jean-Luc FALIP intervient et rappelle qu'il y a confusion sur les propos concernant les déplacements. Les agents qui n'habitent pas la commune de Lamalou les Bains habitent sur le bassin de vie et le territoire intercommunal de Gand Orb. C'est une richesse.

Par ailleurs, il y a une certaine catégorie de jeunes qui ne sont pas formés au numérique : des futures Maisons des Services Au Public oui, mais pour les générations futures. Nous sommes déjà en 2020, menons la concertation jusqu'en 2022.

Monsieur Samuel BARREAULT rappelle qu'il existe actuellement sur St Gervais sur Mare une Maisons des Services Au Public. A l'avenir, il est prévu de rajouter sur cette permanence un agent habilité à répondre à toutes les questions sur les finances publiques avec mise à disposition d'un ordinateur relié à la Direction Générale des Finances Publiques.

Monsieur Francis BARSSE intervient et souligne que pendant des années il y avait une antenne Pôle Emploi sur Bédarieux et du jour au lendemain, elle a été délocalisée sur Béziers où les usagers ont dû se déplacer. Il craint qu'il en soit de même pour les accueils de proximité.

Madame Marie-Aline EDO pose la question sur les 11 agents actuellement sur Lamalou les Bains qui devraient partir sur St Pons ; est-ce que le bâtiment est suffisamment grand pour les accueillir ? Il en est également de même pour le CDI de Bédarieux qui part sur Lodève.

Monsieur Samuel BARREAULT rappelle qu'au terme de la concertation, il est prévu qu'il y ait des entretiens individuels avec les agents. Ceux-ci pourront s'exprimer sur le changement de poste, de lieu de travail, etc.. En cas de déplacement, une indemnité de 15 000 € leur sera allouée ainsi que pour les cas de déménagement de domicile, une indemnité de 30 000 €.

Il précise que les fonctionnaires, de par leur statut, ont obligation de mobilité en contre partie de la sécurité de l'emploi.

Madame Yvelise DESCAMPS intervient en tant que secrétaire de Mairie et élue et déplore que dans le cadre de cette réforme, « l'humain » soit mis de côté, notamment par exemple avec le relationnel que génère les services sur les régies.

Monsieur Samuel BARREAULT souligne qu'il y aura un cadre de la Direction Générale des Finances Publiques à demeure et que les secrétaires de mairie ne sont pas tous les jours à la trésorerie. Il rappelle que pour les régies, la Banque Postale sera opérationnelle pour les dépôts de fonds. En outre, en 2020, les numéraires seront supprimés dans les services car ils génèrent un facteur risque et les paiements en ligne seront privilégiés.

Monsieur Jean-Luc FALIP répond que si les numéraires sont supprimés, cela va également supprimer tout relationnel qui est la culture même du territoire, un véritable lien social. Il mentionne que lors de ses déplacements sur le territoire national, Monsieur le Président de la République a bien précisé qu'il fallait maintenir les services publics en place.

Monsieur Samuel BARREAULT affirme qu'avec ce projet de Maisons des Services Au Public, plus de services seront proposés aux usagers.

Monsieur Bernard VINCHES indique qu'il s'agit d'un discours politique complètement opposé à ce qu'annonce Monsieur le Président de la République. Le numérique permet de travailler de partout.

Madame Elisabeth PEGURIER souligne la mise en place du Relais Info Familles Itinérant par le Département qui délègue une personne pour aider les familles en difficulté dans leurs démarches administratives.

Monsieur Samuel BARREAULT répond que dans ce cas de figure, on se trouve dans une situation « d'écrivain public » afin d'accompagner les personnes dans leurs démarches. Les MSAP peuvent assurer cette aide au travers de jours de permanence, de prise de rendez-vous, le télétravail peut également être envisagé. Le métier évolue énormément. La taxe d'habitation représente le principal motif au guichet.

Monsieur le Président conclut en disant qu'il s'agit d'une anticipation de la numérisation abusive, ce qui ne rassure pas du tout, sachant les suppressions de postes à venir. Le combat va continuer.

Monsieur Samuel BARREAULT se dit prêt à revenir en septembre dans ce format ou sur la commune d'Hérépian, afin de poursuivre la discussion et avancer dans ce projet. Il souligne que ce n'est pas un pari sur le « tout numérique » mais le maintien des services de proximité qui touche, d'après lui, 20 à 30 % des usagers.

Monsieur le Président remercie les représentants de la Direction Générale des Finances Publiques et les élus du Conseil Communautaire.

Il indique la volonté de poursuivre une démarche auprès des plus hauts représentants de l'Etat pour s'opposer à ce dispositif qui va à l'encontre d'une politique de proximité



Annexe 1 : introduction du Président

Chers Collègues,

Je vous remercie de votre présence aujourd'hui, pour cette séance extraordinaire du conseil communautaire. J'accueille **M. Samuel BARREAULT, Directeur Départemental des Finances Publiques,** qui vient présenter la nouvelle organisation des services pour le Département de l'Hérault.

Si vous le voulez bien, pas de bavardages, rentrons dans le vif du sujet.

Vous avez tous pris connaissance du contenu du courrier de la Direction Générale des Finances Publiques qui nous annonce la suppression de la Trésorerie de Lamalou-les-Bains pour un regroupement en faveur de St Pons de Thomières, et du Centre des Impôts de Bédarieux en faveur de la ville de Lodève.

On ne renforce pas l'administration des Finances mais on l'affaiblit.

Le Conseil Communautaire réuni en séance le mercredi 26 juin a voté à l'unanimité une motion contre ces suppressions.

L'ensemble des élus, demande pour la bonne gestion de nos collectivités et pour préserver les véritables relations de proximité entre nos populations et les services publics, de maintenir les deux pôles qui sont vitaux pour l'ouest du département : Bédarieux et Lamalou-les-bains

Nous sommes en désaccord avec la sois-disante politique de proximité annoncée, car elle a pour conséquence, la fermeture de deux services des finances publiques de notre Communauté de Communes. Ceci n'est pas acceptable!

D'autant plus incompréhensible, qu'il semblait que le Gouvernement ait entendu le monde rural et allait répondre à ses préoccupations.

Or, ces dernières mesures, sont la goutte d'eau qui font déborder le vase.

Nous n'en pouvons plus d'assister à un démantèlement systématique des services publics.

Depuis ces dernières années, nous avons perdu pôle Emploi, EDF, les permanences CRAM, CAF et bien d'autres...

Nous sommes inquiets pour nos populations.

C'est plus de 20 000 habitants sur le territoire Grand Orb qui vont perdre encore une fois un service public de proximité essentiel.

Cette réorganisation territoriale va laisser la place à un désert. !

Il ne s'agit nullement d'un projet géographique revisité.

Sinon d'un service low cost pour les usagers et les collectivités.

Ce projet est irrecevable, absolument négatif pour notre avenir.

Nous avons besoin du centre des impôts de Bédarieux.

C'est notre interlocuteur principal tant pour les particuliers que les entreprises, pour toutes demandes et requêtes.

Il en va de même pour **la trésorerie de Lamalou-les-Bains** qui joue un rôle essentiel de contrôle et de conseil dans la gestion des fonds de nos collectivités.

Elle est aussi chargée d'animer une expertise économique et financière des projets d'investissements publics.

Toutes ces raisons font que la proximité du réseau avec ses usagers et le maillage territorial sont pour nous, incontournables.

Laisser accroire qu'une personne ou deux, viendrait de temps en temps sur notre territoire pour apporter les mêmes services que 10 agents sur la trésorerie de **Lamalou-les Bains** et 14 agents sur le centre des impôts de **Bédarieux** est, excusez-moi du terme : soit une imposture, soit une plaisanterie.

Nous avons vécu une situation semblable, notamment avec le Pôle emploi à Bédarieux mais aussi pour certaines communes de la Communauté, concernant les services postaux.

Résultat des courses, au bout de quelques mois, disparition de la CRAM, la CAF et bien d'autres...

Ecrire, comme vous le faites dans votre courrier, que c'est une politique de proximité, nous apparait Monsieur le Directeur comme une notable aberration.

Nous refusons absolument le schéma proposé.

C'est notre posture à nous tous sur ce territoire de Grand Orb.

Et ailleurs sans aucun doute!

Les Finances publiques doivent permettre à la population d'accéder facilement à leurs services, mais également rester proche des élus locaux pour une meilleure gestion financière et budgétaire des collectivités, hôpitaux et établissements publics.

Monsieur le Directeur, nous allons agir et nous battre contre cette réforme en mobilisant la population et le personnel, lequel est fortement affecté par ce projet.

25 emplois sont en jeu, sans compter les pertes de loyers pour **Bédarieux** et **Lamalou**, alors que ces deux communes ont investi pour le maintien de ces structures.

A noter, enfin, que la dernière fois que nous avons rencontré les responsables de vos services, nous avions joué le jeu de la responsabilité concernant les répartitions des taches entre **Lamalou et Bédarieux**.

Nous agissions ainsi dans un esprit de concertations et de responsabilités absolues.

Cette réforme devait permettre de sauver ces deux services.

Deux ans après, tout est remis en cause.

Notre confiance n'est plus!

Ni en l'administration, ni en ce gouvernent qui fait le contraire de ce qu'il dit!

Et qui est incapable de tirer les leçons des grandes manifestations, qui ont eu lieu en France ces derniers mois, et dont les gilets jaunes étaient le fer de lance.

Souhaitons-nous dans ce pays en mutation fragile provoquer des heurts et de nouveaux conflits au préjudice de tous ?

Je tiens à vous informer que je vais m'adresser, au nom de notre communauté bien évidemment, au député Monsieur Huppé et au Président de la République pour les mettre devant leurs responsabilités.

Et bien évidement user d'une campagne médiatique.

Monsieur Samuel BARREAULT, Monsieur le Directeur des Finances, vous êtes un haut fonctionnaire, chargé de mettre en œuvre cette politique nationale.

Il en est ainsi de vos pouvoirs et de vos responsabilités.

Nous allons vous écouter attentivement!

Car nous sommes des Républicains mais il sera difficile de nous convaincre!

Cela fait des années qu'on nous raconte des histoires, et nous vous demandons de faire part à votre hiérarchie, au ministre des finances et à ce gouvernement, du profond mécontentement des élus et de notre population.